Questions orales

M. Deans: La politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement force des Canadiens dans presque toutes les municipalités à renoncer à leurs maisons, qu'ils étaient parvenus à acheter en faisant avec grand peine quelques écononies. Or voici qu'ils risquent de perdre tout leur investissement. Le ministre peut-il nous dire combien de temps encore la situation va continuer de se dégrader? A quel stade de ce processus de dégradation le gouvernement se décidera-t-il enfin à adopter des politiques qui permettront de régler les véritables problèmes que connaissent à l'heure actuelle la majorité des Canadiens?

M. Crosbie: Demandez à Bob Rae.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le député se sert d'une conjoncture d'un moment précis pour prendre un instantané, une photographie d'une situation et, à partir de cet instantané, il tire des conclusions comme si c'était la représentation des années à venir de l'économie canadienne. Le député sait très bien que le pays fait encore face à des pressions inflationnistes importantes. Le député sait très bien aussi qu'il n'existe pas de mesures magiques à court terme pour solutionner les problèmes qui assaillent non seulement l'économie canadienne, mais l'économie nord-américaine, et que c'est par des mesures à moyen et à long termes, par une concertation, une volonté de tous les agents de l'économie que nous viendrons à bout de la menace que constitue l'inflation et que nous permettrons à l'économie de reprendre son souffle et de revenir à des temps meilleurs.

• (1430)

[Traduction]

M. Deans: Madame le Président, le ministre parle d'inflation. Comment se propose-t-il de résoudre ce problème à long terme si l'une de nos industries primaires est incapable de vendre ses produits à cause des taux d'intérêt élevés, si dans le secteur manufacturier la majorité des entreprises ne peuvent renouveler leur équipement et procéder à des agrandissements qui s'imposent pour être en mesure de satisfaire les besoins futurs, tant ici qu'à l'étranger, ou si la plupart des gens qui travaillent de nos jours ne font pas suffisamment d'argent...

Mme le Président: A l'ordre. Le député fait toujours précéder ses questions de très longs préambules. Je lui demanderais donc de collaborer avec la Chambre et d'être plus bref.

M. Deans: Permettez-moi de reprendre en quelques mots, madame le Président.

Des voix: Bravo!

M. Rae: Plus les taux d'intérêt sont élevés plus le préambule est long!

Des voix: Oh. oh!

M. Deans: Le ministre a déclaré que des taux d'intérêt élevés étaient nécessaires pour lutter contre l'inflation. Or, le taux d'inflation augmente au même rythme que les taux d'intérêt . . .

Des voix: Règlement!

M. Deans: Quelle initiative le ministre entend-il prendre pour faire descendre les taux d'intérêt, de sorte que les Canadiens puissent vivre convenablement, comme c'est leur droit?

[Français]

M. Bussières: Madame le Président, je pense qu'on ne peut réduire ou simplifier autant la situation qui confronte notre économie. On ne peut penser à avoir des temps meilleurs si on ne met pas le temps de notre côté, ainsi que la volonté, comme je le disais tantôt, de tous les agents de l'économie. Dans son discours sur le budget, le ministre des Finances a bien indiqué qu'il était parfaitement d'accord sur la politique de gradualisme monétaire de la Banque du Canada visant à réduire la masse monétaire, qu'il appuyait cette politique par des mesures fiscales, soit un cadre fiscal qui va permettre de redresser l'économie. Et je suis convaincu que c'est par ces mesures à moyen et à long termes que nous réussirons à traverser cette période critique.

[Traduction]

M. Deans: Comment l'économie pourra-t-elle s'améliorer si les gens ne peuvent se permettre d'acheter?

Une voix: Bonne question!

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

LA SITUATION EN POLOGNE—LA POSITION ADOPTÉE PAR LE CANADA À LA CONFÉRENCE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui vient juste de rentrer de la réunion des ministres de l'OTAN à Bruxelles. Tous les comptes rendus publiés à l'issue de ces réunions, tous les communiqués et toutes les déclarations émanant des autres ministres des affaires étrangères ainsi que tous les articles parus dans la presse, ont affirmé que les alliés de l'OTAN approuvaient à l'unanimité l'adoption de contre-mesures diplomatiques et politiques sévères si l'Union soviétique devait intervenir en Pologne. Je voudrais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dise premièrement s'il a soutenu les alliés de l'OTAN à cet égard et, deuxièmement, s'il considère que la déclaration de l'OTAN constitue une ingérence dans les affaires internes de la Pologne?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, non seulement le Canada a approuvé cette initiative mais c'est en partie grâce à lui que ce consensus de l'OTAN a pu se faire. Nous sommes très favorables au consensus qui s'est dégagé et qui a été exprimé dans le communiqué. Le député songe peut-être à d'autres déclarations que d'autres gouvernements ont faites par la suite pour interpréter le communiqué de l'OTAN ou par le secrétaire général de ce même organisme. Ces commentaires n'ont rien à voir avoir avec la politique étrangère de notre pays.

Une voix: Nous ne faisions pas allusion à cela.

Mlle MacDonald: Je reprends la déclaration qui avait été faite et sur laquelle le ministre s'était dit d'accord, à savoir que l'OTAN prendrait des contre-mesures politiques, économiques et diplomatiques sévères. C'est ce qu'ont déclaré le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, et d'autres ministres, et c'est contre cette déclaration que s'est élevé le premier ministre du Canada dans sa conférence de presse de vendredi dernier lorsqu'il a dit: